

JUILLET 2019

BULLETIN MUNICIPAL

LE FIL
DE

TRAUBACH-LE-HAUT

Chers concitoyens,

Nous serons contraints de revoir la définition du mot **proximité**:

« *qui est à peu de distance d'une ou plusieurs autres, qui est proche.* »

Lors du grand débat organisé en début d'année, une des demandes des français était d'améliorer la présence des services publics de proximité ; en même temps, nous apprenions que le service des « Urgences » de l'hôpital d'Altkirch va être transféré sur Mulhouse par manque de médecins et que la maternité fermerait ses portes en fin d'année... éloignant encore un peu plus notre Sundgau des structures des soins médicaux.

Après plusieurs réunions entre la direction et les élus, les accouchements se feraient à la maternité de Mulhouse et le site d'Altkirch deviendrait un hébergement périnatal.

En ce début de juillet, la DDFIP (Direction départementale des finances publiques) nous informait, tout en ouvrant une concertation avec les élus, d'une réorganisation de ses différents services.

Entreprises, collectivités et particuliers seront concernés dès 2022.

Mulhouse accueillera les entreprises, le cadastre et les services fiscaux,

Altkirch sera un service de gestion comptable pour les collectivités,

Dannemarie, un site accueillant un conseiller aux collectivités locales (communauté des communes et communes du secteur).

Pour les particuliers de notre secteur, un accueil de proximité à la mairie de Chavannes-sur-l'étang. un choix motivé par l'espace numérique ouvert au public mais qui ne tient pas compte des déplacements et des habitudes dans notre bassin de vie.

L'objectif du « tout numérique » pour 2022, qui a pour but de dématérialiser les démarches administratives, risque d'exclure certains citoyens, notamment ceux qui ne sont pas à l'aise avec internet, ou qui effectuent leurs paiements par espèces ou par chèques qui, à court terme disparaîtront.....

Comme vous le constatez, chers concitoyens, la définition citée plus haut a été revue par nos hommes politiques et dirigeants qui y ont associé une notion de «proximité numérique, virtuelle »....Seuls les élus de terrain restent fidèles à la vraie définition!!!



Pierre Rinner

- *BUDGET Compte administratif 2018*
Page : 3
- *BUDGET Prévisionnel 2019*
INVESTISSEMENT Travaux 2019
Page : 4 , 5
- SYNTHÈSE des Délibérations du

- CONVENTION, TAXE, SUBVENTION Page : 7
- JOURNÉE CITOYENNE Page : 8 , 9
- HAUT RHIN PROPRE ET CROSS SAPEURS
POMPIERS Page : 10
- INFORMATIONS DIVERSES Page : 11
- *LE VIVRE ENSEMBLE* Page : 12

BUDGET: COMPTE ADMINISTRATIF 2018

TRAUBACH
LE HAUT



RESULTAT ANNEE 2018

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
recettes brutes	95844,08	440149,99
annulations	0,00	44,75
recettes nettes	95844,08	440105,24
dépenses brutes	116 020,25	379 599,27
annulations	0,00	0,00
dépenses nettes	116 020,25	379 599,27
résultat brut de l'exercice (1)	-20176,17	60505,97
restes à réaliser dépenses	0,00	
restes à réaliser recettes	0,00	
résultat net de l'exercice (2)	-20176,17	60505,97
résultat à la clôture de l'exercice précédent	507,15	87189,84
part affectée à l'investissement		47189,13
résultat net de clôture de l'exercice (3)	-19669,02	100506,68
<u>résultat cumulé</u>	80 837.66	

(1) opérations de l'exercice hors restes à réaliser

(2) résultat de l'exercice après intégration des restes à réaliser

(3) résultat global cumulé après reprise des antérieurs (référence pour l'affectation du résultat)

Démarrer le mandat avec un déficit au compte administratif, et une ligne de trésorerie ouverte (sans pouvoir la rembourser), ce bilan de clôture 2018, excédentaire tout comme celui des 3 années précédentes, l'équipe municipale peut être fière du résultat. Elle a réussi son engagement de maîtriser le budget en gardant des taux d'imposition raisonnables.

Malgré les baisses de dotation de l'état, elle a su maintenir les investissements, réaliser et entretenir des équipements pour répondre à vos besoins, qui pour certains d'entre eux, généreront des économies à notre commune.

Ce bilan appartient à cette équipe municipale que je tiens à féliciter pour son implication, les décisions qu'elle a su prendre et sa présence tout au long des réunions et des journées de travail. Merci à elle.

BUDGET: PREVISIONNEL 2019

		DEPENSES	RECETTES
SECTION	FONCTIONNEMENT	511 319.22 €	511 319.22 €
SECTION	INVESTISSEMENT	164 861.97 €	164 861.97 €

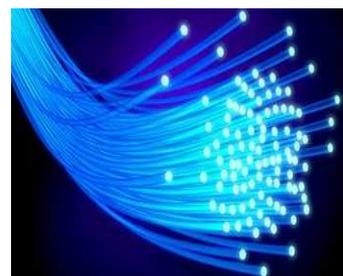
INVESTISSEMENT Travaux 2019

DEFIBRILLATEUR

Une nouvelle législation nous impose d'équiper la salle «la Traubachoise» d'un DAE (défibrillateur automatique externe) à partir du 1er janvier 2020.

THD PAIEMENT

Raccordée depuis 2018 au très haut débit, la municipalité va verser à la communauté des communes Sud-Alsace-Largue **27 212.50€** qui représentent la moitié de la participation de la commune. (Pour rappel: la comcom prend en charge la 2 -ème moitié).



Rue de Bréchaumont

Suite à une extension du réseau ENEDIS, enfouissement des réseaux électrique et téléphonique.



Montant: 5 415.,32€ HT



Matériel informatique

Montant: 4 064.66€ HT

Renouvellement du matériel informatique incluant un système de sauvegarde à 2 serveurs qui permet d'augmenter la sécurité des données sur le poste du secrétariat de la mairie.

SITE INTERNET

www.traubach-le-haut.fr

BIENTOT

Montant: 2 246€ HT

RUE DE LA CHAPELLE

Extension des réseaux éclairage public et téléphonique

Montant: 3 780 € HT



Chemin du Gobeweg (prolongement de la rue des sources)

Réfection complète du chemin, des nids de poules, arasage des banquettes, scarification sur 15cm, broyage de la bande de roulement, nivellement, profilage, broyage de finition et compactage. Confection d'une noue pour récupérer les eaux de ruissellement et mise en place, en face de la cabane des chasseurs, d'un busage permettant l'évacuation de l'eau.

Montant: 10 806.00€ HT

Subvention: 2 161.20€



INVESTISSEMENT Travaux 2019



MAINS COURANTES.

Pour faciliter l'accès à l'église par la grande porte, des mains courantes vont être mises en place au 2^{-ème} semestre

REPLACEMENT LAMPADAIRES

Rue Principale. (Programme pluriannuel). Nous venons d'apprendre que nous ne bénéficierons pas de la subvention demandée pour l'équipement de 14 lampadaires équipés de leds. Ces travaux, soumis à la condition d'obtention de l'aide financière, ne seront pas réalisés cette année.

RUE DE BRECHAUMONT.

Suite à l'inondation de juin 2018 à l'entrée de la rue des sources, des travaux de **reprofilage** du fossé à l'entrée du village vont être réalisés à l'automne.

Montant prévisionnel: 6 674.16€ HT



ASSOCIATION FONCIERE TRAVAUX 2019

-Curage partiel d'un fossé au lieu dit du Wuesten.

-Réfection du chemin Strangweg (1ère tranche)



La création du corps intercommunal du val du Traubach a entraîné plusieurs évolutions, qui justifient à présent de mettre à disposition de nos sapeurs pompiers un local opérationnel et adapté à leurs besoins.

Des nouveaux vestiaires ont été investis pour faire face au personnel plus nombreux, qu'il serait légitime d'équiper d'un point d'eau et de sanitaires. A la suite du don de deux véhicules légers du SDIS, nous possédons à présent une flotte de trois véhicules pour seulement deux travées. De plus, la nouvelle gestion des ressources par le SDIS engendre un équipement informatique du local, déjà raccordé en fibre optique.

Au vu de l'ensemble de ces contraintes, nous envisageons d'initier un projet d'agrandissement du site, avec la construction d'une troisième travée qui abritera le véhicule lourd, et libérera de la place pour l'aménagement d'un bureau et de sanitaires, et créera également des places de stationnement réservées aux sapeurs pompiers.

C'est dans cette optique que nous avons déjà œuvré en régie, avec des moyens mis à disposition gracieusement, pour décaisser la butte adjacente et préparer la surface. Nous espérons qu'une participation collective aux travaux futurs, dans le même principe que les journées citoyennes, permettra de fédérer la population autour de ce beau projet utile à tous pour préserver notre secours de proximité....

L'étude sera finalisée encore cette année, afin de donner l'impulsion pour une poursuite des travaux après les prochaines élections, avec la future équipe municipale.



SYNTHESES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL du 25 septembre 2018 :

- Approbation de l'adhésion à la solution mutualisée (entre les Centres de Gestion 68 et 54) de mise en oeuvre du Règlement Général de Protection des Données (RGPD).
- Décision de revalorisation au 1^{er} janvier de chaque année de la redevance pour l'occupation du domaine public communal par les opérateurs de télécommunication.
- Choix de l'opérateur VIALIS pour la souscription de 3 abonnements Très Haut Débit (Mairie-Salle des fêtes-dépôt des Sapeurs-Pompiers) pour un montant de 1 360,80€ TTC.
- Décision de travaux et de coupes de bois d'un volume maximum de 800 m³ dans les parcelles 2A, 8A, 13A (programme ONF).
- Approbation de la proposition de l'ONF des coupes de martelage en 2020 sur les parcelles 16A, 17A, 17B, 3A.
- Accord pour la réalisation de travaux de réfection d'enrobés à la rue des Sources pour un montant de 734,40 € TTC par la Société TP SCHNEIDER.
- Approbation, suite à acquisition foncière (dans la rue du Cerisier) à titre gracieux par la Commune, de travaux supplémentaires consistant à matérialiser un « mini-giratoire » pour un montant de 1 506,60 € TTC par la Société TP SCHNEIDER.
- Accord pour la réalisation de travaux de réfection d'un pont, suite à effondrement d'une buse, sur le chemin rural séparant les lieux-dits « GINSENMATTEN » et « SANTONERFELD » vers la commune de FALKWILLER.

CONSEIL MUNICIPAL du 27 novembre 2018 :

- Approbation de la réforme portant sur la création du Répertoire Electoral Unique (REU) avec création d'une commission de contrôle.
- Motion de soutien contre la fermeture des Urgences et de la Maternité de l'Hôpital ST-MORAND d'Altkirch.
- Approbation pour la réalisation de travaux d'extension de réseau Très Haut Débit (et d'une conduite d'éclairage public) dans la rue de la Chapelle pour un montant de 4 776 € TTC par la Société TP MEYER.
- Décision de l'installation d'un « Cédez le Passage » à l'intersection de la rue du Ruisseau et de la rue de Bréchaumont (vitesse excessive).
- Décision, sous réserve d'attribution de subventions au titre de la DETR, de la réalisation de travaux de réfection du chemin rural « BODENWEG » pour un montant de 12 967,20 € TTC par la Société GH.
- Décision d'instaurer le Permis de démolir à compter du 01/01/2019 pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction située sur le territoire communal.



CONSEIL MUNICIPAL du 05 mars 2019 :

- Vote du Compte Administratif avec résultat de clôture 2018 s'élevant à 80 837,66 €
- Décision de révision des tarifs de location de la Salle des Fêtes pour 2020.
- Décision d'opposition au transfert de la compétence « eau » à la Communauté de Communes Sud Alsace Largue au 01/01/2020 avec report à la date du transfert obligatoire au 01/01/2026.
- Approbation du montant de la participation financière de la commune pour le déploiement de la fibre : 27 213 €.
- Décision de limiter les dépenses pour divers travaux de maintenance, sylvicoles et d'infrastructure dans la forêt communale à 800 € (montant du programme ONF : 6 940 €).
- Approbation d'un projet d'installation de 14 luminaires LED dans la rue principale pour un montant de 11 823, 56 HT (par la Société BIHL), sous réserve d'une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local 2019 (DSIL).

CONSEIL MUNICIPAL du 02 avril 2019 :

- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 (80 837,66 €) au budget 2019.
- Approbation de travaux de remise en état des rues du Lavoir et de l'Étang pour un montant estimé à 6 778 €, avec sollicitation d'une aide financière au titre du Fonds de Solidarité d'Urgence (FSU).
- Approbation d'une convention « chauffage » avec le Syndicat Intercommunal Scolaire LE HOHBURG

CONVENTION CHAUFFAGE

Prévue depuis la vente des locaux de la restauration scolaire en 2016 au S.I.S (syndicat intercommunal scolaire), une convention définissant la participation du syndicat au chauffage des locaux de l'école maternelle a été établie. Précisons que cette vente a été effectuée pour fermer une ligne de trésorerie ouverte en 2013 par l'ancienne équipe municipale. La convention intègre des postes tels que : l'énergie, la maintenance, les réparations et l'amortissement.



TAXE D'AMENAGEMENT

La Taxe d'Aménagement s'applique aux opérations de constructions, de reconstructions et d'agrandissement de bâtiments, installations ou aménagements de toute nature soumise à un régime d'autorisation (permis de construire et déclarations de travaux).

Le taux communal en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018 est de 4,50 %.

Mode de calcul :

Surface de construction taxable **X** Valeur forfaitaire **X** **taux communal en vigueur**

Cette contribution est destinée à couvrir les dépenses de voirie et de raccordements aux différents réseaux (électriques, téléphoniques...).

Notre Commune connaît depuis plusieurs années maintenant une augmentation importante de constructions neuves et cette évolution tend à se prolonger, d'autant plus qu'une cinquantaine de terrains constructibles restent encore disponibles à l'intérieur du village (dents creuses)...

Mais les capacités des réseaux existants (notamment électriques et éclairage public) s'avèrent de plus en plus insuffisantes. De plus, ils ne sont pas systématiquement prévus pour des raccordements supplémentaires. Ce qui génère d'importants travaux de renforcement de ces réseaux dans plusieurs endroits du village. Par exemple, la participation de la commune aux travaux d'extension effectués par ENEDIS représente 40 % du coût total.

Pour remédier à ces dépenses, le conseil municipal a délibéré en faveur d'une augmentation de 0.50% du taux à compter du 1^{er} janvier 2020.

POINT SUBVENTIONS

REFUS -Pour les travaux de création de la 3^{ème} travée de la caserne des Sapeurs-Pompiers,
-Pour les travaux d'aménagement du carrefour de la Mairie/création de la 3^{ème} travée de la caserne des Sapeurs-Pompiers,
-Pour les travaux d'aménagement de la voirie « rue du Cerisier » (2^{ème} tranche).

ACCORDS : - Pour l'installation d'un système de vidéosurveillance bâtiment salle des fêtes / parking : 2 000,13 € au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR),
- Pour les travaux d'aménagement de la voirie « rue du Cerisier » : 8 411.-€ au titre des Projets d'Intérêt Local (PIL),
- Pour les travaux de remise en état des rues de l'Etang/du Lavoir : 1 694,50 € au titre du Fonds de Solidarité Urgence (FSU) - soutien aux communes classées en catastrophe naturelle (inondations de juin 2018).

JOURNEE CITOYENNE 2019



Cette 5^{ème} édition de la Journée Citoyenne a remporté un vif succès tant par le nombre de participants que par les travaux réalisés. En effet, les ateliers proposés ont permis de mener à bien des travaux d'entretien et d'équipements des bâtiments communaux et de la voirie communale (peintures de signalisation et de sécurisation) et d'embellir le village par la



plantation de nombreuses fleurs dans les bacs disposés le long des rues du village. Les calvaires, ainsi que l'aire de jeux, ont également bénéficié d'une cure de jouvence.



Un gros travail de préparation en amont de cette journée a été relevé et salué par les participants. Il a été accompli par Olivier Brungard, adjoint technique, qui n'a pas ménagé ses efforts, ni son temps, lors des 2 semaines précédant cette journée pour répertorier, évaluer, organiser les tâches à exécuter et prévoir le matériel nécessaire.

Au-delà de l'élan citoyen que génère cette journée, elle permet aussi aux villageois de se rencontrer et de faire connaissance ; car bien que presque voisins, les gens ne se connaissent pas forcément.



La convivialité et la bonne humeur constituent le fil rouge de la journée : elles règnent sur les chantiers et plus encore lors de la pause de midi qui débute par l'apéritif offert par Martine et Jean-Marc LINDECKER, puis lors du repas (préparé par l'équipe municipale) suivi du dessert confectionné par Pascale LANDWERLIN.

Merci à Marie Paule Battle, adjointe, pour toute l'organisation concernant l'atelier restauration.

Un autre aspect à mettre au crédit de cette journée concerne les économies conséquentes engendrées ; à titre d'exemple, citons le remplacement des robinets thermostatiques des radiateurs de l'ancienne école maternelle: estimé à 1600.-€ par une entreprise, le chantier a pu être réalisé pour 265,76 € (montant du matériel) grâce aux mains expertes de Patrick Brungart.

Il est encore à relever que de nombreux travaux n'auraient pas pu voir le jour ces 5 dernières années sans cette implication collective et cette prise de conscience de nos bénévoles. Car, en plus de l'économie immédiate due à la réalisation de ces travaux en interne, une baisse non négligeable de la consommation de fuel durant les prochaines périodes hivernales permettra de réaliser des économies à long terme.



Un chaleureux MERCI à vous tous pour votre participation.

JOURNEE CITOYENNE 2019

MERCI

18 MAI 2019

Pour votre participation
à la journée citoyenne.



A Martine et à Jean-Marc pour l'atelier
APERÔ

Et à tous ceux qui tout au long de l'année entretiennent
des parcelles du domaine public.

A Pascale pour
l'atelier : **DESSERT**

HAUT RHIN PROPRE samedi 31 mars 2019



Le groupe des fidèles bénévoles, adultes et enfants, (ainsi que le soleil) ont répondu présents ce samedi 31 mars pour cette nouvelle édition de l'opération « HAUT-RHIN PROPRE » à Traubach-le-Haut.

Munis de gants et de gilets (jaunes !!), ils ont constitué des groupes qui se sont répartis dans les rues du village et sur le ban communal pour ramasser les déchets et les détritiques jetés ou abandonnés par des gens peu scrupuleux.

Si les quantités collectées sont en baisse depuis 2 ans, il était incongru de constater que des déchets volumineux tels que des pare-chocs ou des vélos ont été trouvés...

Le verre de l'amitié offert par la municipalité a agréablement clôturé cette matinée.

CROSS des sapeurs-pompiers du groupement Sud



Dimanche 13 janvier, c'est sous une pluie fine et un ciel gris que 450 sapeurs-pompiers se sont donnés rendez-vous à Traubach le Haut pour participer au cross du Groupement Sud. Quatre courses se sont enchaînées, sur des distances entre 2300 et 7640 mètres. L'organisation par les pompiers du VAL du TRAUBACH ainsi que le tracé du parcours technique, bien que rendu gras par la pluie, ont été appréciés.

INFORMATIONS DIVERSES

Très bonne participation à la formation **LES GESTES QUI SAUVENT** organisée par les sapeurs pompiers du VAL du TRAUBACH le dimanche 3 février.



DEVENEZ ACTEUR
INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

ALERTER



MASSER

DÉFIBRILLER



En raison des conditions climatiques constatées sur le département depuis plusieurs mois, la Préfecture du Haut-Rhin a pris le 12 juillet 2019 un arrêté portant limitation de certains usages de l'eau sur la zone III Amont élargie au Sundgau oriental suite à la réunion du comité départemental de suivi "Sécheresse" du 04 juillet dernier.



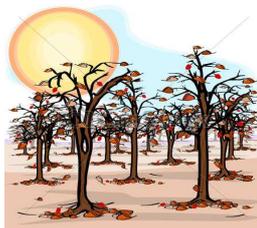
PRÉFET
DU HAUT-RHIN

Usage

Alerte

Remplissage des piscines privées à usage familial	Interdiction sauf si chantier en cours
Lavage des véhicules	Interdiction sauf en station professionnelle
Lavages de voiries et trottoirs Nettoyages des terrasses et façades	Interdiction sauf dérogation pour salubrité publique
Arrosage des pelouses et espaces verts publics ou privés et des terrains de sports (sauf terrains de compétition niveau national)	Interdiction horaire de 9h à 20h
Arrosage des jardins potagers, bacs et massifs fleuris	Interdiction horaire de 9h à 20h Arrosage manuel uniquement manuel et goutte à goutte
Alimentation des fontaines publiques	Interdiction pour les fontaines en circuit ouvert
Remplissages des plans d'eau et bassins agrément ou mares, hors piscicultures agréées	Interdiction

Des mesures sont à prendre pour les consommations des particuliers et des collectivités, les entreprises, les professions agricoles...



LE VIVRE ENSEMBLE

TONTE : En cette période estivale, merci à vous de faire attention à vos voisins et de respecter la tranquillité de chacun. Faisons preuve de tolérance entre habitants du village afin de ne pas tomber dans l'excès des réclamations. Nous comptons sur **vos bon sens pour ne pas procéder à la tonte** de votre pelouse les dimanches et les jours fériés et entre 12h et 14h les jours ouvrés.



HERBES INDESIRABLES :

NE VOUS LAISSEZ PAS ENVAHIR

A vos **BINETTES** pour les trottoirs et les caniveaux ou à vos **COUTEAUX** pour les herbes au pied de vos murs.

Que vous soyez propriétaire ou locataire,

Vous êtes responsable de vos trottoirs

Désherbez de façon naturelle ou adoptez le désherbage thermique...sans produits chimiques (depuis le 1er janvier la vente de ces produits est interdite).

AYONS LE GESTE CITOYEN : Nous vous invitons à tailler et à élaguer les haies, buissons, arbustes le long de la voie publique. Ils ne peuvent pas dépasser 2 mètres de hauteur. Les branches ne doivent pas empiéter sur les trottoirs prévus pour le passage des piétons ni masquer l'éclairage public ainsi que les panneaux de signalisation routière.

BIEN VOIR C'EST ETRE VU

L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique : pensez à venir en mairie pour faire cette démarche.

Rappel des heures d'ouverture de la mairie :

- ◆ lundi : de 16 h à 18 h
- ◆ mercredi : de 10 h à 12 h
- ◆ vendredi : de 15 h à 17 h

Adresse mail de la mairie :

mairie@traubach-le-haut.fr

Fermeture de la mairie pendant la période estivale :

Du vendredi 9 août au vendredi 23 août inclus.
(en cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints)

Dates à retenir :

- ◆ **04 août** : Tour d'Alsace.
- ◆ **15 Septembre** : Remise de médailles aux Sapeurs-Pompiers à **Guevenatten**.
- ◆ **08 Novembre** : Fête de la Saint Martin des écoliers.
- ◆ **11 Novembre** : Commémoration de l'Armistice.
- ◆ **23 Novembre** : Soirée Beaujolais Nouveau par l'A.C.L.
- ◆ **08 Décembre** : Fête des aînés.

Si vous souhaitez consulter nos prochains bulletins communaux sur votre ordinateur, merci de communiquer votre adresse mail au secrétariat de mairie : mairie@traubach-le-haut.fr